

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Deux-Montagnes, le 20 mai 2009 à 8h30, et à laquelle étaient présents les conseillers, messieurs Denis Joannette, Gilles St-Marseille, Mario St-Charles et Martin Bigras formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Marc Lauzon.

Séance extraordinaire

La séance est ouverte par Monsieur le maire Marc Lauzon à 20h33.

1. Adoption de l'ordre du jour

IL EST

Proposé par monsieur Denis Joannette
Appuyé par monsieur Mario St-Charles
et unanimement résolu

2009-05-20.175

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que déposé.

ADOPTÉE

2. Octroi d'un contrat à la société Versailles (48) inc. pour la mise aux normes et mise à niveau de l'usine d'eau potable, lot #4 pour la somme de 68 140 \$ plus les taxes applicables

CONSIDÉRANT que la Ville de Deux-Montagnes a demandé des soumissions sur appel d'offres pour la mise aux normes et mise à niveau de l'usine d'eau potable, lot #4 ;

CONSIDÉRANT que les soumissions suivantes ont été reçues ;

Fournisseurs	Montant
Les revêtements Decoron Itée	119 749,50 \$
Versailles (48) inc.	72 540,00 \$
Normec Constructions inc.	479 963,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation du consultant Dessau inc.;

IL EST

Proposé par monsieur Gilles St-Marseille
Appuyé par monsieur Martin Bigras
et unanimement résolu

2009-05-20.176

D'OCTROYER à la société Versailles (48) inc le contrat pour la mise aux normes et mise à niveau de l'usine d'eau potable, lot #4 pour la somme de 68 140 \$ plus les taxes applicables.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée par le règlement d'emprunt numéro 1324.08.

ADOPTÉE

3. Période de question (30 minutes au maximum)

Aucune question pour la présente séance

4. Levée de la séance

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles
Appuyé par monsieur Denis Joannette
et unanimement résolu

2009-05-20.177

DE LEVER la présente séance à 8h39.

Marc Lauzon, maire

Alexandre Verdy, greffier